coopération allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT
giz Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

- Programme de Développement Rural et l'Agriculture (ProDRA)
- Programme de sécurité Alimentaire et de résilience– (ProSecAl)
- Programme des Centres d'Innovations Vertes (ProCIV)
- Education et Formation Technique Professionnelle Agricole (EFTPA)
- Sustainable Smallhoider Agri-Business (SSAB)

Le Journal Agricole

Mensuel d'information agricole et rurale

N°36 - Février 2017

250 FCFA

Dossier /Un monde sans faim :

En quoi le genre joue un rôle important ?

P.p5&6

Diffusion d'informations/Promotion et commercialisation des produits agricoles

La Coopération Allemande offre un matériel informatique de 68 millions FCFA à la DSID pour la mise en place d'un Système d'Information d'Agribusiness

P.3

Face aux problèmes de santé animale et de baisse de la fertilité des sols

La FAO et le TOGO lancent deux grands projets

P.8

cmjn

Togo : Une veuve dépossédée de ses biens reconstruit sa vie grâce à l'agriculture

Sous un soleil de plomb, Awade Solim arrose son champ de carottes et de laitues. Dans cette intense chaleur, la veuve de 44 ans transpire à un tel point que ses vêtements sont trempés. Mais elle brave la chaleur six jours par semaine pour s'occuper de ses cultures.

Mme Solim cultive à Akodessewa, un quartier situé en périphérie est de Lomé, la capitale du Togo. Elle passe de longues journées à bêcher, arroser et désherber, tout en gardant un œil sur les plantes prêtes à être récoltées. Elle dit : « Je viens souvent très tôt pour effectuer le maximum de travail avant que le soleil se lève. Car à partir de dix heures, il fait trop chaud pour effectuer une grande partie du travail. »

Mme Solim s'est lancée dans maraîchage il y a seulement trois ans, après le décès de son mari. Avant, elle gagnait sa vie en revendant de pagnes, mais a tout perdu après son décès. Elle affirme que sa vie est devenue un enfer.

Elle explique : « À la mort de mon mari, ma belle-famille m'a obligée à me rendre dans notre village, à plus de 80 kilomètres de Lomé pour effectuer les rites du veuvage. Une fois la cérémonie de veuvage terminée, mon beau-frère et mes belles sœurs sont venus prendre tout de que mon mari et moi avions acquis pendant toute une vie : notre maison, nos appareils électroménagers, nos motos, vraiment tout. C'est ainsi que je me suis retrouvée dans la rue avec mes deux filles, âgées de 15 et 19 ans. »

Mais, Mme Solim n'a pas renoncé à se battre. C'est ainsi qu'elle décida de se lancer en agriculture. Elle ne savait rien de ce domaine. Par conséquent, elle a dû effectuer un « stage » de plusieurs semaines dans le champ d'une amie pour apprendre les techniques de maraîchage rudimentaires. Une fois qu'elle eut suffisamment confiance en elle-même, elle contracta un prêt de 300 000 francs CFA [600 $US], et loua un terrain d'un hectare.

Son amie, Ayawa Akakpo, lui a appris tout ce qu'elle pouvait. Cela fait sept ans que Mme Akakpo fait du maraîchage, aussi peut-elle apprécier les efforts consentis par Mme Solim pour son travail. Elle déclare : « Je suis émerveillée par [Mme Solim]. Il y a trois ans, elle ne savait rien, mais regardez son champ. » Tout en riant, Mme Akakpo déclare : « Elle est devenue une sérieuse concurrente maintenant. »

Mme Solim a tenté en vain de récupérer ces biens. La législation togolaise pas le droit à l'héritage aux veuves et aux enfants, et ce, malgré les nombreuses actions menées par les organisations de défense des droits des femmes pour changer cette loi.

Plusieurs organisations ont été créées pour contester les politiques nationales et soutenir les femmes et les enfants concernés. C'est notamment le cas du Fonds d'aide aux veuves et aux orphelins, le FONDAVO. Depuis sa création, il y a bientôt 4 ans, le FONDAVO travaille avec plus de 300 veuves.

Le Dr Charles Birregah est le fondateur de cette ONG. Il déclare : « La situation des veuves au Togo est très préoccupante. À la mort de leurs époux, la plupart d'entre elles sont dépouillées de leurs biens et sont souvent obligées de se soumettre à des rites humiliants [associés au] veuvage. »

Mme Solim fait partie des rares femmes qui, grâce aux activités champêtres, a retrouvé un moyen pour gagner sa vie, même si elle n'a pas pu reprendre ses biens. Mme Solim explique son succès par le courage et surtout la détermination qu'elle avait au départ pour sortir de sa situation de précarité.

Maintenant, les activités agricoles lui rapportent suffisamment d'argent pour envoyer ses enfants à l'école et par ailleurs subvenir aux besoins de sa famille. Elle a l'intention de louer plus de terres, sur lesquelles elle cultivera du piment et d'autres légumes. Il lui faudra prendre un autre prêt, mais elle dit que les bénéfices engendrés en valent le coup.

Daniel ADDEH/barzainfo.net

Cameroun : Une femme rurale utilise une application mobile pour obtenir des informations sur la santé maternelle

Esther Djuidjeu est une agricultrice qui a quatre enfants. Elle vit à Bokito, une ville de la région du Centre du Cameroun. Pendant qu'elle joue avec son bébé, elle reçoit un message texte sur son téléphone. Le message est le suivant : « L'allaitement est le meilleur aliment à donner à votre bébé. Dans quelques semaines, il pourra commencer à essayer d'autres aliments et de l'eau. » Après avoir lu le message, elle déclare : « Ce sont les gens de Gifted Mom! (Mère talentueuse) Ils m'envoient ce genre de message environ une ou deux fois par semaine. »

Un médecin de l'hôpital de son village a recommandé l'application Gifted Mom à Mme Djuidjeu lors de sa dernière grossesse. Elle s'est abonnée en envoyant le message texte « Subscribe MOM » (Abonnez MAMAN) à un numéro de téléphone. Après avoir communiqué ses coordonnées, l'application l'a enregistrée, et elle a commencé à recevoir des messages.

Mme Djuidjeu explique : « Au début, les messages avaient rapport avec ma grossesse et j'ai vraiment beaucoup appris. Par exemple : je ne savais pas qu'au Cameroun le vaccin antitétanique était gratuit pour les femmes enceintes. Lors de mes précédentes grossesses, je ne l'avais pas fait parce que je n'avais pas d'argent. »

Les normes de l'Organisation mondiale de la santé en ce qui a trait aux soins maternels et néonataux stipulent que toutes les femmes et leurs bébés doivent être protégés contre le tétanos. Si une mère ne reçoit pas le nombre de doses exactes du vaccin contre le tétanos, ni elle ni le nouveau-né ne seront protégés contre le tétanos au moment de l'accouchement.

Alain Nteff est un ingénieur informaticien et une de têtes pensantes de Gifted Mom. M. Nteff explique que l'idée de l'application lui est venue lors d'une visite qu'il a rendue à un ami en stage dans un hôpital de campagne. Il explique : « J'ai constaté que beaucoup de femmes et d'enfants mourraient dès suite de causes qui auraient pu être évitées si ces femmes s'étaient rendues à l'hôpital ou avaient reçu de bons conseils. »

M Nteff affirme que l'application ne remplace pas les visites chez le médecin. Au contraire, il déclare : « J'ai voulu créer une application qui incite les femmes, surtout les femmes des zones rurales qui n'ont pas facilement accès aux informations, à aller à l'hôpital [pour obtenir les soins médicaux dont elles ont besoin]. »

Belong Abel est médecin à l'hôpital de Bokito. Il affirme que le nombre de consultations prénatales a augmenté considérablement après que l'hôpital a commencé a encouragé les femmes enceintes à se servir de l'application. Le Dr Abel raconte : « Nous sommes dans une zone rurale où la principale activité est l'agriculture. Très souvent, les femmes oublient les dates de consultations prénatales. Ou elles ne viennent pas en pensant que tous les services sont payants. L'application pallie ce problème. »

En ce qui concerne Esther Djuidjeu, elle est satisfaite de l'application gratuite. Elle déclare : « J'avoue que ma grossesse s'est mieux déroulée et mon bébé est moins maladif que ses trois ainés. Elle est par exemple la seule à qui je donne exclusivement le lait maternel. »

Cet article a été initialement publié en janvier 2016.

Anne Mireille Nzouankeu / barzainfo.net

Diffusion d'informations/Promotion et commercialisation des produits agricoles

La Coopération Allemande offre un matériel informatique de 68 millions FCFA à la DSID pour la mise en place d'un Système d'Information d'Agribusiness

Pour l'amélioration de l'environnement de commercialisation des produits agricoles en faveurs des paysans Togolais, la Coopération Allemande vient d'octroyer un équipement informatique consistant à la Direction des Statistiques, de l'Informatique et de la Documentation (DSID). La cérémonie de remise a eu lieu le jeudi 9 mars à la Direction de la DSID en présence du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'hydraulique, le Col, Ouro Koura AGADAZI et de l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, M Christoph Sander.

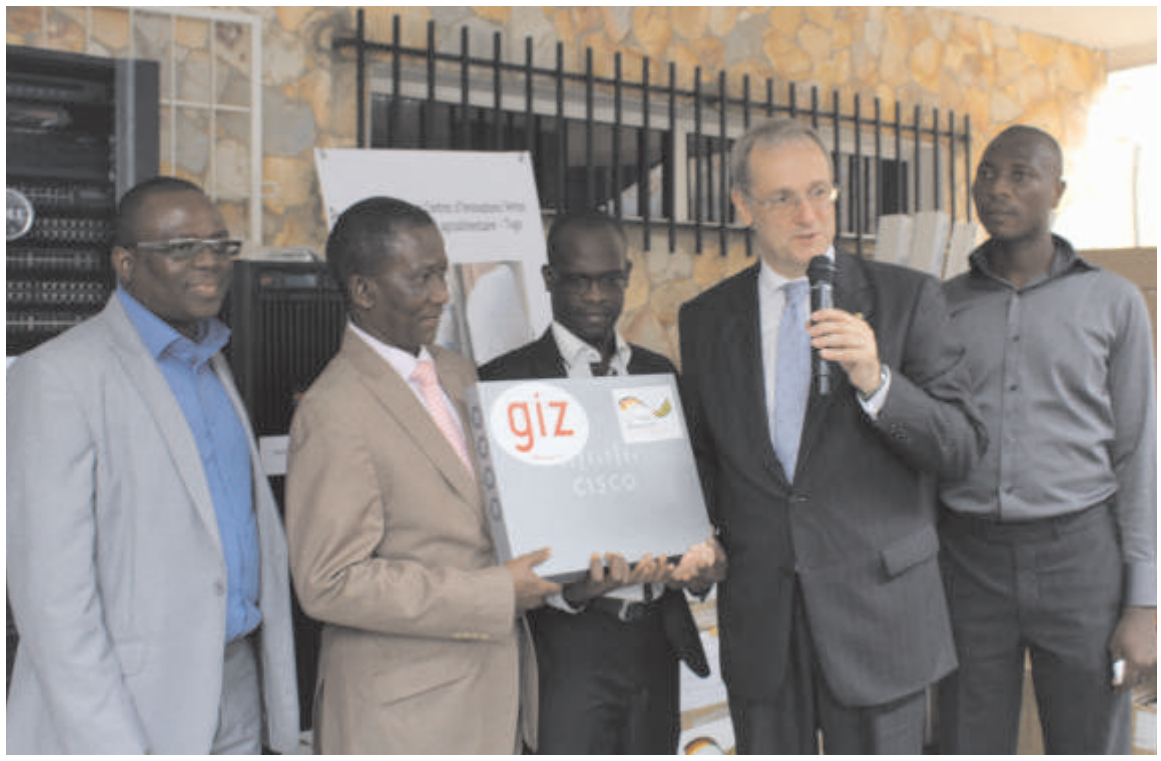

Le ministre Agadazi réceptionnant le matériel des mains de M. l'Ambassadeur

Le Directeur résident de la GIZ Dr. Markus WAGNER et ses collègues

Mme Nèmè Balli et M. Konlani Dindiogue, respectivement SG et DC du MAEH

Cet appui du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement (BMZ) au travers notamment du Programme Centres d'innovations Vertes pour le Secteur AgroAlimentaire au Togo (ProCIV), mis en œuvre par la GIZ (Deutsche Gesellschaft fuer Internationale Zusammenarbeit) consiste en fait à la mise en place d'un Système d'Information d'Agrlbusiness, qui vise la diffusion d'informations, d'innovations, au marketing de même que la promotion de la commercialisation de produits agricoles et agro-alimentaires.

Estimé à 68 millions de Fcfa, le matériel est composé de plusieurs serveurs informatiques avec leur rack, d'un système de câblage, une imprimante réseau et d'un onduleur capable de protéger tout l'équipement. A travers ce projet, plus de 40.000 acteurs, notamment les paysans, les femmes et les jeunes pourront profiter de l'accès à des informations de qualité.

Ce don va permettre en outre de financer la mise en place initiale du logiciel de la plateforme informatique et la formation des agents de la Direction des Statistiques, de l'Informatique et de la Documentation.

Boostée par les différentes initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire, l'agriculture togolaise est toutefois confronté à de nombreux défis, notamment: la productivité qui devrait augmenter davantage, aussi l'organisation et la conception des chaines de valeur devraient d'avantage être améliorés. Tout ceci ralentit le bon fonctionnement du travail des producteurs agricoles, principaux acteurs notamment les petites exploitations agricoles . « C'est l'une des raisons pour lesquelles, l'Allemagne et le Togo se sont accordés sur l'agriculture et le développement rural en tant que pôles d'intervention prioritaires pour leur coopération bilatérale » a relevé l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo.

« Ainsi le gouvernement togolais bénéficie de l'appui du gouvernement Allemand à travers différents projets, notamment l'initiative spéciale »Un seul monde sans faim ». Cette initiative comprend entre autres le Programme Centres d'Innovations Vertes pour le secteur Agro Alimentaire (ProCIV). Il est mis en œuvre par la GIZ avec un budget d'environ 7 milliards F CFA. Le programme travaille sur la mise en place en concertation avec les ministères compétents et coopère avec les programmes dédiés à la protection des sols et à la sécurité alimentaire. Son objectif principal est d'améliorer les revenus des petites exploitations agricoles, la création d'emplois ainsi que l'approvisionnement » a souligné M. Christoph Sander

La collaboration entre la GIZ et la DSID consiste à concevoir et développer un système opérationnel, servant d'instrument de collecte, d'analyse et de diffusion régulière d'informations via ces moyens, qui doivent servir en premier lieu les acteurs de trois chaînes de valeur que sont le soja, l'arachide et l'anacarde.

La GIZ collabore étroitement avec le Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique (MAEH) et ses différentes directions, mais aussi avec les acteurs privés issus d'organisations de producteurs, transformateurs, exportateurs et avec les ONGs travaillant dans le secteur du développement rural.

Il est prévu dans le cadre du Système d'information Agribusiness la mise en place d'un système modulable sur lequel peuvent se greffer de nombreuses composantes, et de démarrer avec trois d'entre elles à savoir un Système d'information sur les Marchés (SIM) pour la diffusion des informations sur les prix et pouvant servir de plateforme d'échanges commerciaux ; le marketing stratégique des produits phares des trois filières précitées et la la diffusion d'innovations.

Reconnaissant l'importance de la coopération agissante entre l'Allemagne et le Togo, surtout au plan du développement agricole, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'hydraulique a témoigné sa gratitude à l'Ambassadeur ainsi qu'à toute sa délégation, il a aussi salué l'assistance permanente et pragmatique de l'Allemagne et renouveler la reconnaissance du Chef de l'Etat et du peuple togolais dans son ensemble à la nation allemande pour cette amitié dynamique qui lie les deux pays. A propos du don de l'équipement, il a signifié que, suivant la disponibilité des moyens et selon leurs priorités, son département envisagera l'extension du système avec par exemple les fonctionnalités sur la météorologie les intrants agricoles et les modules d'E-extension; c'est-à dire des données sur les pratiques culturales (itinéraires techniques), suivi d'arbres élites, de production de semences certifiées, procédures de certification, procédés de fabrication. Le Ministre a mis également en relief les informations nutritionnelles pour la centralisation et la diffusion d'informations sur les valeurs nutritionnelles des aliments.

Il est important de noter qu'avec un taux de croissance du Produit Intérieur Brut réel d'environ 5% en 2016, le Togo possède une forte croissance économique. Les ¾ de cette croissance proviennent du secteur agricole qui demeure le secteur le plus important de l'économie togolaise avec une contribution de plus de 40% du PIB, les deux tiers de la population active travaillent dans ce secteur.

Kalass Esso

Droit à une Alimentation Adéquate

Sur les pistes du Sénégal et de la Bolivie, le Togo songe à la création d'un Conseil National pour la Sécurité Alimentaire et nutritionnelle

Contribuer à la mise en place d'un dispositif institutionnel de coordination des actions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en vue de lutter efficacement et de manière efficiente et cohérente contre la faim et la malnutrition. Tel était l'objectif d'un atelier d'échanges et de partage d'expériences sur la mise en place d'un cadre national de concertation pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo, tenu le 22 février dernier.

M. Antonio ISAAC MONTEIRO, Représentant de la FAO au Togo

Initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en synergie avec le gouvernement, cet atelier a spécifiquement mis l'accent sur la sensibilisation des acteurs sur l'importance et le rôle des cadres de concertation sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au niveau national dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate ; la facilitation des échanges pour la mise en place du cadre national adéquat et approprié sur la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; l'échange des expériences avec d'autres pays, notamment le Sénégal et la Bolivie.

Dans le vif de l'atelier, l'expert bolivien dépêché pour la circonstance, M. KOPP, a d'abord noté que les fondamentaux du droit à l'alimentation sont l'engagement ou la volonté politique des Autorités de même que la volonté publique des organisations de la société civile ainsi que les autres couches de la population. La pertinence d'un cadre de concertation repose sur le partage de l'information ; aussi certains principes volontaires tels que la disponibilité et la stabilité constituent des pistes pratiques qui contribuent à la réalisation du droit à l'alimentation selon M. KOPP de la Bolivie. Il a ensuite déroulé l'exemple de ce pays de l'Amérique du sud sur les questions de la sécurité alimentaire, notamment le rôle et importance d'une instance de concertation dans la réalisation du droit à une alimentation adéquate. Il a ainsi noté qu'en BOLIVIE, il existe un conseil national de l'alimentation (CONAN) créé par décret présidentiel en 2006 pour régler les problèmes de la malnutrition chronique. C'est un conseil composé de 9 ministères et 5 associations de la société civile qui participent aux réunions présidées par le Président de la République. Ce conseil a deux branches à savoir : le secrétariat et le comité technique. Ce dernier est le bras technique du conseil. Mais il existe au plan départemental(CODAN) et communal(COMAN) des conseils qui réunissent les acteurs pour l'atteinte des mêmes objectifs. Il faut aussi souligner que les taches du comité technique se résument au développement d'un cadre juridique et d'un cadre pragmatique qui contribuent à la réalisation du Droit à l'alimentation garanti par l'article 16 de la constitution bolivienne depuis 2009.

Au Sénégal, la Cellule de Lutte contre la Malnutrition est sous la tutelle de la Primature et travaille de concert avec plusieurs ministères techniques, la société civile, les collectivités locales, le secteur privé... Cette cellule a pour mission d'élaborer les stratégies appropriées pour l'exécution des programmes nationaux de nutrition et s'assurer de leur bonne exécution. Elle assiste également le gouvernement pour la mise en en œuvre des différents projets et programmes en matière de nutrition.

En termes de l'évolution de la politique de nutrition, le Sénégal est aujourd'hui au niveau de l'approche proactive et multisectorielle (PRN), ayant passé de l'approche technique (PPNS) à la période de gestion de la crise (PNC).

Au plan national, des efforts en termes de sécurité alimentaire et nutritionnelle du gouvernement, particulièrement du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique ont été mis en exergue au cours de cet atelier. Les différentes composantes et finalités du vaste et ambitieux Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) mis en œuvre depuis 2011, visent ainsi à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des producteurs agricole, à la réduction de la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale. Son dispositif comprend entre autres le comité interministériel de pilotage stratégique (CIPS) ; le Comité technique de pilotage ; les Comités régionaux d'orientation et de pilotage (CROP) ; le Groupe de partenaires techniques et financiers du secteur agricole (GPTFSA).

Dans la seconde phase du PNIASA, déjà en élaboration, l'aspect nutrition aura une place de choix , ce qui explique d'ailleurs la nouvelle dénomination de la deuxième génération du PNIASA : Plan national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle. A la vision de la politique agricole, s'ajoute donc les questions d'équilibre nutritionnelle.

L'atelier d'échanges et de partage d'expériences sur la mise en place d'un cadre national de concertation pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Togo a en outre, permis aux participants de savoir qu'il existe au Togo, un système de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Le pays dispose ainsi d'un Dispositif National de Suivi de la Situation Agricole, Alimentaire et Nutritionnelle, en abrégé DNSAT ; un dispositif qui comprend en son sein, le Système Intégré Alerte Précoce en abrégé SIAP mis en place par décret pris en conseil des ministres depuis le 15 décembre 2010. Pour diverses raisons, ce dispositif n'est toujours pas encore fonctionnel.

Qu'est- ce que le Mouvement SUN? Quelle est sa représentativité au plan national, son état d'avancement et son ancrage institutionnel ?

La lanterne des participants a été éclairée à cet effet. Il convient alors de retenir que le Mouvement SUN a pour but de contribuer à la réduction significative et durable de la sous-nutrition et à l'amélioration de la santé et de la prospérité des générations futures. Ce qui justifie sa présence et la forte implication de ses acteurs clés à cet atelier.

C'est un mouvement global qui rend plus efficace les initiatives et les programmes existant, appui les actions de renforcement de la nutrition des pays qui partagent sa vision. Pour une implantation officielle de ce mouvement au Togo, il est déjà élaboré un projet de décret de mise en place d'une plateforme multisectorielle pour la nutrition dénommée «Conseil National pour le Renforcement de la Nutrition (CNRN). Ce cadre aura pour attribution de redéfinir la Politique Nationale en matière de la Nutrition, d'assurer l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du Plan d'Action National pour la Nutrition ; d'assurer la coordination des actions liées à la Nutrition. Parlant d'ancrage institutionnel, plusieurs options sont proposées ; notamment la Présidence, la Primature ou sectoriel.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme la Secrétaire Générale du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique représentant le Ministre. Elle avait a ses côtés, le Représentant de la FAO au Togo et M. Simon BLONDEAU de l'Unité Droit à l'Alimentation basée à Rome.

Le Représentant de la FAO au Togo, M. Antonio ISAAC MONTEIRO, a au nom du Directeur Général de la FAO, Son Excellence Monsieur José Graziano da Siva, s'est réjouit de la mise en œuvre du projet intitulé « intégrer le Droit à une alimentation adéquate et la bonne gouvernance au sein des politiques, législations et institutions nationales », fruit de la bonne collaboration existante entre la FAO-Togo et l'Unité Droit à l'Alimentation. Il a rappelé les principales actions fiancées au Togo grâce à ce projet, notamment, la réalisation de l'étude sur le genre et le droit à l'alimentation : cas du Togo et du Sénégal en 2015 ; l'organisation d'un atelier d'échanges avec les Députés sur l'élaboration d'une loi-cadre sur le droit à l'alimentation en novembre 2016 et l'atelier de renforcement de capacités des journalistes sur le droit à l'alimentation en décembre 2016. Le Représentant de la FAO au Togo a enfin rappelé que cet atelier vise à mettre en œuvre une recommandation importante de la revue diagnostique conduite au Togo en 2015 sur la promotion d'un environnement juridique et politique propice à la réalisation du droit à une alimentation adéquate au Togo.

Mme Nèmè BALI Secrétaire Générale a, au nom du Ministre de l'Agriculture de l'Elevage et de l'Hydraulique, renouvelé sa gratitude et celle du Chef de l'Etat, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE à l'endroit de tous les partenaires techniques et financiers qui ne lésinent pas sur les moyens à mobiliser dans le but d'accompagner les acteurs impliqués dans le processus du droit à l'alimentation, à mettre en œuvre des réformes engagées pour garantir l'accès aux droits fondamentaux à tout citoyen togolais.

Madame la Secrétaire Générale a noté que grâce à l'implication, et surtout à la politique d'ouverture et d'inclusion du Chef de l'Etat, d'importants progrès ont été enregistrés sur le plan de la gouvernance politique, institutionnelle, administrative et économique tout en soulignant que la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) a permis au Togo d'engranger plusieurs résultats salués au plan national et international ; en témoignent les distinctions de la FAO au cours de sa 38ième conférence à Rome en juin 2013 et en 2015 pour les efforts réalisés en termes de la réduction de la prévalence de la faim au Togo. Le droit à une alimentation adéquate et nutritive pour tous est une préoccupation de l'Etat togolais a -t-elle conclu.

Il est à préciser que l'assistance de la FAO, à travers le projet GCP/GLO/324/NOR « Intégrer le Droit à une alimentation adéquate et la bonne gouvernance au sein des politiques, législations et institutions nationales » vise à mettre en œuvre certaines recommandations importantes de la revue diagnostique, notamment la réalisation des activités prévues pour la consolidation des capacités institutionnelles en faveur de la promotion d'un environnement juridique et politique propice à la réalisation du droit à une alimentation adéquate au Togo.

Ce cadre de concertation devra permettre aux acteurs impliqués de poursuivre non seulement des réflexions autour du droit à l'alimentation mais aussi de mener des activités tendant à la promotion de ce droit de façon permanente et pérenne.

Bénita Meheza

Les $68 millions du PPAO de la Banque mondiale déclinés au Togo

Un mois après que la Banque mondiale ait approuvé des crédits supplémentaires de $ 68 millions en faveur du Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), le protocole pour le Togo, de l'ordre de $ 10 millions, a été signé vendredi par le ministre de l'Agriculture, Ouro-Koura Agadazi, et de la représentante de la Banque mondiale pour le Togo, Joëlle Businger.

S'agissant du Togo, ces $ 10 millions s'ajoutent au don de $ 12 millions de la Banque qui a permis de financer la phase initiale du projet dont l'exécution a débuté en 2011 et s'achèvera le 31 mars prochain. Les fonds ont été utilisés pour réhabiliter le système national de recherche agricole (ITRA, ICAT), construire un système semencier performant, améliorer le stock de technologies disponibles et accessibles aux producteurs pour booster la productivité agricole, diffuser auprès de plus de 200 000 producteurs les technologies performantes d'amélioration de la productivité agricole, souligne republicoftogo.

Ces $ 10 millions additionnels doivent combler le déficit de financement et permettre la consolidation des acquis. Il permettra notamment de compléter le renforcement du système de recherche-développement agricole, de poursuivre l'appui à l'adaptation et à la diffusion à grande échelle des technologies améliorées en milieu paysan, de parachever la construction d'un système semencier dynamique, avec un objectif de couvrir les besoins en semences certifiées de 25 à 30% et d'accroître l'utilisation de semences hybrides en travaillant avec le secteur privé enfin de mettre en place un mécanisme de financement pérenne de la recherche et conseil agricoles pour relayer et suppléer le financement unique de l'Etat en la matière.

$ 68 millions à 4 pays

Rappelons que la Banque mondiale avait approuvé le 3 février l'enveloppe supplémentaire de $ 68 millions en faveur du PPAAO qui se répartit entre le Bénin ($ 20 millions), la Guinée ($ 23 millions), le Niger ($ 15 millions) et donc le Togo ($ 10 millions).

"La population ouest-africaine passera de 300 millions d'habitants en 2011 à environ 500 millions en 2030. Comment satisfaire la demande d'une population qui croît rapidement ? C'est l'un des plus grands défis auxquels est confrontée l'Afrique de l'Ouest", avait expliqué Rachid Benmessaoud, directeur des opérations de la Banque mondiale au Nigeria et coordinateur du programme d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. "Ce financement additionnel mettra à profit les réalisations déjà obtenues dans le cadre du PPAAO et permettra d'accélérer l'adoption de technologies améliorées et d'innovations agricoles."

Grâce à l'introduction de nouvelles variétés de cultures, de pratiques culturales améliorées et de petits systèmes de transformation des produits agricoles, le programme est déjà parvenu à accroître d'au moins 30 % les récoltes et les revenus des petits producteurs concernés, tout en réduisant de moitié la période de soudure et en améliorant la situation nutritionnelle des ménages.

Les crédits supplémentaires approuvés financeront principalement la transformation des centres nationaux de spécialisation en centres régionaux d'excellence ; la consolidation et l'expansion des échanges régionaux de technologies et d'innovations agricoles afin de généraliser leur diffusion et leur adoption ; la modernisation des services de vulgarisation agricole et des systèmes de transfert de technologies, en étendant notamment les approches novatrices actuellement expérimentées par le projet dans un certain nombre de pays (plateformes d'innovation et outils basés sur les technologies de l'information et de la communication tels que les services de vulgarisation agricole électroniques et les bons prépayés électroniques pour l'accès aux intrants) ; le renforcement parallèle des systèmes nationaux de production et de distribution de semences et du marché régional de semences, afin de garantir la disponibilité et l'utilisation de graines certifiées.

Dossier /Un monde sans faim :

En quoi le genre joue un rôle important ?

Le projet global 'SEWOH-Un monde sans faim' s'est donné comme objectif de permettre aux ménages vivant dans les pays cibles de toujours pouvoir se nourrir en quantité suffisante et selon les besoins nutritionnelles du corps, même en temps de pénurie alimentaire. Le projet se concentre essentiellement sur les femmes en âge de procréer et sur les enfants en bas âge de 0 à 2 ans. Dans le cadre de cette initiative mondiale, des programmes ont été lancé en parallèle dans onze pays y compris le Togo, censés produire rapidement des effets en l'espace d'un an. Ces programmes se distinguent par diverses conditions de base et requièrent donc différents axes d'intervention. Le dénominateur commun de tous les programmes est néanmoins qu'ils doivent contribuer à une sécurité alimentaire durable. Ce postulat pousse à se concentrer essentiellement sur tous les aspects de l'agriculture, de la réhabilitation des sols à la chaîne de valeur durable en passant par l'éco-innovation. L'accès durable à la terre et une alimentation saine jouent un rôle tout aussi essentiel. En fonction de la situation de départ, les éventails de mesures misent différemment sur les facteurs de la sécurité alimentaire. Ainsi, au Togo par exemple, on cultive des patates douces plus riches en vitamines et les méthodes de séchage et de stockage introduites sont plus performantes, afin de garantir l'alimentation en période de sécheresse. Aussi, une éducation nutritionnelle et des cours de cuisine sont mis en valeur dans le but d'améliorer la santé de bébés et des enfants en bas âge.

Le programme du Togo est rattaché a la coopération bilatérale à travers le ProDRA (Programme de Développement Rurale et l'Agriculture) de la GIZ et met ainsi à profit les autres programmes complémentarités davantage axés sur le long terme. Dans cette logique, le Programme pour la Sécurité Alimentaire et la Résilience (ProSecAl) intervient dans la région Maritime spécifiquement dans le Yoto, Bas Mono, Vo et Zio-Sud. Ses actions visent à améliorer l'alimentation des bénéficiaires par l'introduction des cultures plus nutritifs. Aussi le personnel du système sanitaire contribuent à l'information des bénéficiaires sur les bonnes pratiques de la nutrition à partir de leurs propres productions.

Etude de genre : dans quel but ?

La question qui se pose est de définir l'objectif d'une étude de genre dans une structure d'intervention complexe où l'analyse est déjà très présente. La réponse coule de source : si l'on veut mettre en œuvre les projets de développement de façon durable au sens défini par l'Agenda 2030, et assurer que la responsabilité soit portée par tous les partenaires, il vaut la peine de considérer les schémas sociétaux et d'adapter la logique d'intervention à ces constatations. Ce n'est qu'en comprenant les interactions dans le système, que l'on peut concevoir l'architecture des projets de façon telle qu'une sécurité alimentaire durable et une résilience, puissent être atteintes pour les générations futures. Il s'agit dans le même temps de ne pas fragiliser ou même mettre en danger, par une approche inadaptée, la position des femmes qui sont au centre du projet ProSecAl. L'enjeu est de mettre en place des mesures de promotion des femmes dans la position qu'elles occupent.

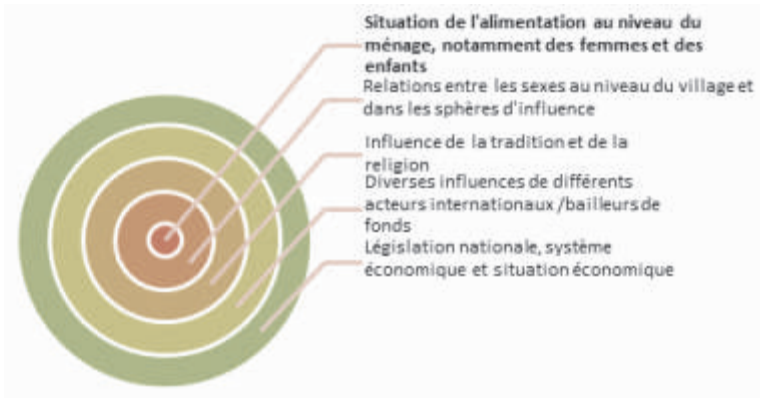

« Des gens viennent souvent, ils montrent de nouvelles méthodes à nos hommes et à nos garçons, mais nous les femmes, on ne nous montre pas grand-chose. Alors que nous travaillons tous les jours dans les champs ».

Propos recueillis auprès de femmes dans la région d'Afagnan

En substance, il faut déterminer ce qui est nécessaire pour atteindre la sécurité alimentaire au niveau du ménage, ne pas réduire le rôle de la femme à celui de nourrir la famille et dans ce domaine, les rôles joués par chaque sexe sont éminemment importants.

Les femmes nourrissent les générations futures, les hommes reçoivent les prestations

Certains éléments sont connus depuis longtemps déjà : bien que dans le monde entier les femmes assument la responsabilité de l'alimentation et de la santé de la famille, il est paradoxal que les femmes qui pratiquent l'agriculture dans la globalité des pays du Sud, ne bénéficient que de 5% des services d'assistance technique. Pas plus de 10% environ des sommes affectées aux aides à la production sylvicole, agricole et aquacole ne leur sont allouées. Tant que cette pratique durera, impossible d'atteindre une sécurité alimentaire durable. C'est la raison pour laquelle nous devons comprendre d'une part pourquoi les femmes bénéficient moins d'activités de conseil et organiser d'autre part le programme de façon que les femmes profitent davantage de ces services pour garantir durablement la sécurité alimentaire.

Comprendre les sphères d'influence qui sont importantes pour la sécurité alimentaire et l'amélioration de la résilience au niveau local, c'est déjà être sur la voie qui conduit à la solution. Le diagramme suivant illustre les conditions qui contribuent à la situation de l'alimentation au niveau du ménage :

C'est à cause de la diversité des influences, comme du niveau national au niveau du ménage, que les femmes ne bénéficient toujours pas des projets d'aide au développement relatifs à l'amélioration de l'alimentation, bien que ce soient elles qui ont la responsabilité dans ce domaine.

Reconnaître les rôles des genres, promouvoir ceux/celles qui doivent l'être

Ce qui est déterminant pour le succès d'une mesure destinée à assurer la sécurité alimentaire, c'est donc qu'une étude de base(saisie d'une situation de départ) ne se contente pas de représenter la situation générale sur le plan de l'alimentation, mais aussi les rôles spécifiques des genres dans un contexte donné. C'est la condition nécessaire pour que les résultats puissent être intégrés à toutes les mesures pour aboutir à un changement durable. Les résultats mis en évidence par l'étude genre permettront d'adapter le programme avec ses services de conseil et de soutien aux besoins de celles qui assument la responsabilité (les femmes), elles pourront ainsi contribuer activement à l'efficacité du programme avec l'autre sexe (les hommes). Le défi que doit relever le programme est qu'il devra tenir compte des genres, sans que les femmes aient une surcharge de travail dans le quotidien. Par ailleurs, les hommes ne doivent pas avoir le sentiment que leur position dans la société est affaiblie, car ce serait contre-productif pour une évolution durable.

L'exemple du Togo Contexte régional de l'Alimentation

« Comment pourrais-je décider quelque chose ? Je dois respecter mon mari. Il m'a amenée dans son village. C'est lui qui commande, je suis dans sa famille, je dois obéir. »

Kossiba, village de Aléonou

Aujourd'hui, le Togo occupe la 162ème place sur l'indice de développement des Nations Unies et se situe en dessous des pays ayant un faible développement humain ; en dessous de la moyenne si on le compare à d'autres pays subsahariens.

Pour beaucoup, la situation de l'alimentation au Togo est précaire. Plus de 25% des enfants jusqu'à 5 ans présentent un retard de croissance (Stunting) et on ne constate quasiment pas d'amélioration depuis les années 90, et plus de 16% ont une insuffisance pondérale. Au niveau national 6% des enfants souffrent d'une perte de poids drastique (Wasting), ce taux s'étant quand même beaucoup amélioré au cours des 10 dernières années. 0,8 millions de Togolais souffrent actuellement de sous-alimentation, c'est-à-dire plus de 10% de la population ; surtout la qualité de l'alimentation est en déficitaire ; les gens consomment les fruits, les protéines animale et les œufs. La population s'accroît rapidement, si bien que la situation de l'alimentation doit relever d'énormes défis, d'autant plus qu'au cours des dernières décennies les surfaces des terres agricoles n'ont pratiquement pas augmenté.

Dans le contexte régional, le Togo et son voisin le Bénin présentent des similitudes, tandis que l'autre voisin, le Ghana, a énormément progressé ces dix dernières années en dépit d'une situation de départ comparativement plus difficile sur le plan de l'agriculture. C'est entre autres grâce au fait que l'État subventionne les engrais, encourage la mécanisation de l'agriculture et a introduit une garantie des prix pour les produits agricoles. Le Togo lui en revanche, a négligé au cours des décennies dernières la mise en œuvre de politiques susceptibles de contribuer au développement humain. Ceci illustre l'influence du système de développement.

Schéma de base de la discrimination au Togo

Le Togo a ratifié la plupart des instruments internationaux et régionaux relatifs au genre et à l'alimentation. Le pays a également ancré l'égalité des sexes dans la nouvelle constitution de 1992. Depuis, de nombreux instruments ont été mis en place et prennent en compte les femmes et la sécurité alimentaire, tels que la politique nationale d'équité et d'égalité de genre (PNEEG) dont le but est de renforcer la position de la femme dans la société et l'économie. Pourtant la situation des femmes ne change guère, parce qu'elles ont rarement de formations formelles (jusqu'à 80% des femmes surtout dans les zones rurales sont analphabètes) et donc elles reçoivent peu d'informations sur leurs droits ;

« Les choses ne changent pas beaucoup. C'était déjà comme ça pour ma mère et ce sera comme ça aussi pour la petite que vous voyez là »

Maman portant sa fille au dos à Afowimé

leur quotidien est difficile, elles sont moins soutenues et l'ensemble de ces facteurs fait qu'elles ne disposent que de faibles marges de manœuvre. Exemple caractéristique de cette structure discriminatoire, c'est que les femmes ne peuvent utiliser que le portable de leurs maris comme moyen de communication, parce que les ressources financières de la famille sont insuffisantes pour

acheter deux portables. La microfinance dont les femmes font usage dans de nombreux pays n'est pas beaucoup sollicitée au Togo.

« C'est la tradition qui le veut. Le mari est le maître à la maison ».
Femme active économiquement dans le village de Yogon

Le schéma de base de la discrimination des femmes au Togo peut se présenter ainsi :

Les exemples suivants montrent l'impact que peut avoir le cercle vicieux de la discrimination sur le potentiel d'action des femmes et à quel point la situation juridique et la réalité vécue peuvent diverger l'une de l'autre.
Un exemple typique concerne l'accès des femmes à la terre. Si l'on interroge les femmes des zones rurales au Togo, la plupart d'entre elles répondent qu'elles pourraient posséder, travailler et acheter des terres comme les hommes. Dans le même temps, il s'avère qu'aucune des femmes interrogées ne possède de terre ou connaît même une propriétaire terrienne :si les femmes au Togo ne possèdent rien, ce n'est pas parce que la loi leur interdit de posséder quelque chose, mais parce qu'elles ne peuvent pas. Il leur manque actuellement les finances, la mobilité, l'accès général aux services de conseil ainsi que la marge de manœuvre pour avoir accès à la terre ; elles n'ont pas ainsi la possibilité de produire des denrées alimentaires pour leurs familles.
La gestion du ménage dans des familles qui tirent leur revenu de la production agricole constitue un autre exemple. Selon la loi, les décisions sont prises conjointement par les femmes et les hommes. Mais la réalité est tout autre : les femmes sont certes présentes à tous les niveaux du processus de production, y compris le stockage et la conservation, elles se chargent de la vente et de l'achat de produits alimentaires, mais les finances restent à 90%entre les mains des hommes. La répartition de la nourriture au sein des familles ne s'effectue pas non plus au profit des femmes et des enfants, le mari se voit traditionnellement attribuer les plus gros morceaux qui lui sont donnés par les femmes. Les femmes ont donc une faible marge de décision pour garantir une alimentation de qualité à la famille.

Comment le programme de développement ProSecAlpeut-il contribuer à interrompre le cercle vicieux ?

Au Togo, le programme ProSecAla été lancé comme éventail de mesures dans le cadre du projet SEWOH. Il se concentre sur le soutien des services de santé qui transmettent un meilleur savoir en matière d'alimentation et d'hygiène aux mères et aux enfants en bas âge, sur la divulgation de stratégies relatives à la diversification des denrées alimentaires et à l'amélioration des techniques agricoles ; il est également axé sur une amélioration de l'accès à une alimentation de qualité et au développement agricole, sur une réduction des pertes de denrées alimentaires provoquées par stockage, traitement et conservation, et tout ceci dans le cadre des approches nationales déjà existantes.
Le diagramme suivant montre quel sexe (F/M) prend les décisions dans les familles togolaises et quelles questions se posent au programme, si l'on veut améliorer la situation de l'alimentation par le biais d'une approche axée sur le genre.

Les champs d'action potentiels se trouvent là où les cercles se croisent :
C'est précisément lorsque la famille est très pauvre que les décisions concernant la façon de dépenser l'argent doit être prises avec sagesse. Ceux qui portent les conséquences des décisions doivent prendre les décisions sages, les femmes étant responsables de l'alimentation et de la santé de la famille, quoi de plus logique que de mieux les intégrer à ces processus décisionnels.

«L'éducation scolaire va assurer un meilleur avenir à nos garçons et à nos filles »
Adjowa, jeune maman de Wémé

Lorsque les rendements agricoles sont particulièrement faibles, les décisions prises doivent contribuer à améliorer rapidement la qualité de l'alimentation et tout particulièrement dans une période de pénurie alimentaire où la quantité prévalait jusqu'à maintenant.

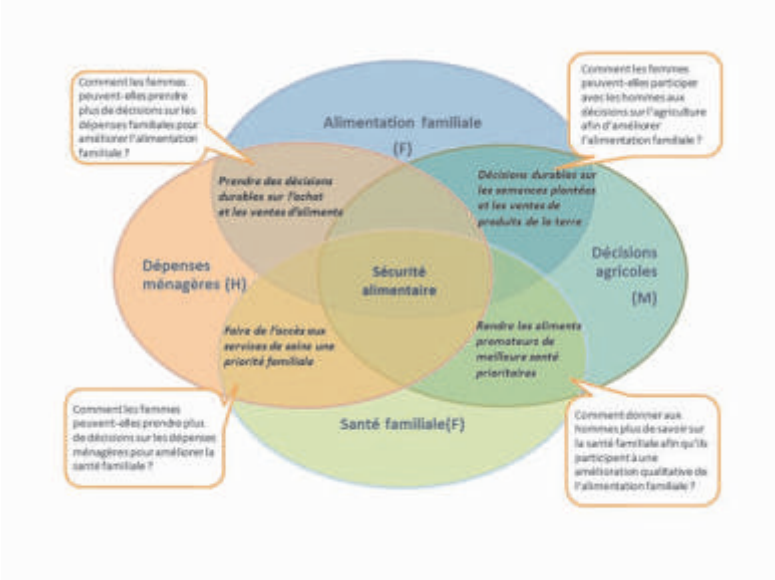

Le Programme pour la Sécurité Alimentaire et de Résilience (ProSecAl) a compris la situation et dans le même temps identifié différents leviers susceptibles de contribuer à la sécurité alimentaire et à la résilience. Promouvoir le savoir dans les domaines de l'alimentation et de la santé est la priorité.
L'étude de genre a montré que l'espoir est mis dans la prochaine génération et qu'aujourd'hui, les enfants des deux sexes sont scolarisés. L'étude a par ailleurs mis en évidence que les hommes avaient un avis positif sur la participation de femmes à des formations. Les femmes pourraient ainsi à l'avenir obtenir le savoir qui leur manque encore pour élargir leur marge de manœuvre et plus spécifiquement pour cultiver et préparer des denrées alimentaires nutritives.
« Si nous voulons changer quelque chose, nous devons informer le mari. Nous devons bien lui expliquer pourquoi nous changeons quelque chose »
Réponse collective de groupe de femmes à Zéglé
Mais la question qui est en suspens, est celle-ci : comment les femmes peuvent porter des changements dans leur quotidien?

« Si nous voulons changer quelque chose, nous devons informer le mari. Nous devons bien lui expliquer pourquoi nous changeons quelque chose »
Réponse collective de groupe de femmes à Zéglé

Le programme propose quelques pistes :

« Rendre le travail des femmes plus efficace et plus facile »

- Les terrains d'expérimentation du programme se focalisent essentiellement sur des domaines occupés par les femmes, afin d'obtenir une valorisation du travail des femmes
- Cibler la formation des femmes sur les technologies pour permettre une amélioration et une simplification de la production agricole et l'élevage de petits animaux
- Former les femmes aux méthodes de conservation et aux méthodes destinées à réduire les pertes de denrées alimentaires, dans la perspective d'acheter moins de produits alimentaires et de vendre davantage pour augmenter les revenus
è Planification ciblée de l'alimentation équilibrée dont la famille a besoin pour l'année
è Garantir l'accès local à l'eau en combinaison avec d'autres programmes pour réduire les charges du quotidien
- Soutenir les femmes dans la mise en place de mesures qui sont source de revenus, afin de renforcer leur autonomie financière

« Renforcer l'interaction entre le monde des femmes et celui des hommes »

- Promouvoir la participation des hommes aux mesures d'amélioration de la santé et de la bonne alimentation de la famille
- Les hommes ressentent les avantages d'une famille en meilleure santé
- Les femmes peuvent travailler et être plus productives si les enfants sont en bonne santé
- Faire comprendre à la famille comment une amélioration du rendement constitue une possibilité de garantir une sécurité alimentaire
- Faire acquérir aux hommes et aux femmes des connaissances sur l'amélioration de l'alimentation quotidienne, afin que les deux sexes puissent prendre les décisions
- Intégrer les hommes aux processus d'innovation au niveau du ménage

« Améliorer les conditions pour permettre des changements durables »
- Promouvoir les changements au sein des organes de décision locaux : composition paritaire avec simultanément un renforcement des capacités en ce qui concerne le genre et la communication
- Élaborer la planification des mesures relatives à l'alimentation et à la santé avec les organes de décision locaux
- Assurer l'accès à la terre pour que les femmes et les hommes puissent garantir leur alimentation sur le long terme
Il est toujours essentiel de vérifier l'impact des mesures et de les modifier le cas échéant en cours de réalisation du programme.

Source ProSecAl/GIZ

Les sacs pics, une technologie de conservation du niébé comme alternative aux pesticides de conservation

Traditionnellement, pour conserver le niébé, les paysans utilisent diverses techniques (cendre, fumée, feuilles de neem, ...). Ces techniques de conservation présentent des limites qui ne permettent pas de préserver la qualité des produits conservés. Pour contourner ces problèmes, les paysans optent plus souvent pour l'utilisation des pesticides. Dans la plupart des cas, ces pesticides sont non seulement d'origine douteuse, mais aussi sont appliqués de façon irrationnelle. Cette situation présente un risque élevé aussi bien pour ces paysans que les consommateurs. Elle est à l'origine des intoxications diverses de ces derniers.

Pour améliorer la conservation du niébé et mettre à la disposition des consommateurs un produit sain de meilleure qualité, le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-TOGO), a introduit le sac pics. En effet, c'est un sac à triple fonds, en polyéthylène dont l'intérieur est composé de deux autres sacs en plastique imperméable offrant une condition de stockage hermétique.

Ainsi, 2000 sacs pics ont été distribués aux femmes productrices et commerçantes de niébé.

Selon le témoignage d'un couple (Mme TEO et son mari), un sac pics permet de conserver 30 à 40 bols de niébé. Les produits conservés dans ces sacs sont sains, de bonne qualité, très appréciés par les consommateurs et plus demandés sur le marché.

Avant la conservation dans le sac pics, les grains de niébé doivent être débarrassés de toutes impuretés. Ensuite, il faudra vérifier l'étanchéité des sacs plastiques, avant de les remplir de niébé tout en évitant que les graines glissent entre les deux sacs plastiques. Une fois remplis, le bout du premier sac plastique est ficelé après compressions de l'air à l'intérieur de celui –ci. De même, le second sac et le sac en polyéthylène sont l'un après l'autre ficelés après compressions.

Une fois fermé, il se créé à l'intérieur du sac un espace pauvre en oxygène et riche en CO_2 empêchant l'évolution des insectes contenus dans les graines et qui sont condamnés à mourir. Après plusieurs mois de stockage sans l'utilisation de produits chimiques, les graines sont saines, sans bruches ni charançons. Elles conservent leur qualité nutritionnelle, physique et ne présente pas de risque de santé pour les consommateurs et sont ainsi mieux prisés sur le marché.

Grâce aux meilleurs résultats de conservation, les sacs pics initialement destinés à la conservation du niébé sont aussi utilisés pour le maïs, le sorgho, le voandzou et bien d'autres céréales.

Ibrahim YERIMA

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES ET COMMERCIALES DE LA FILIERE SOJA AU TOGO

PARTICIPATION DU TOGO A LA FOIRE DES PRODUITS AGRICOLES BIOLOGIQUES EN ALLEMAGNE(BIOFACH, 15 AU 18 FEVRIER 2017)

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo, une délégation des exportateurs de soja biologique du Togo a participé à la Foire internationale des produits agricoles biologique (BIOFACH) à Nuremberg en Allemagne, du 15 au 18 février dernier.

En effet, l'étude diagnostique de la filière réalisée par le Ministère du commerce en 2016 a permis d'identifier les principales contraintes auxquelles font face les acteurs de la filière et leurs capacités à répondre à une demande internationale de graines de soja conventionnel et biologique.

C'est ainsi que le Secrétariat de Mise en Œuvre du Cadre Intégré Renforcé (SMOCIR) a organisé une mission de prospection et de promotion commerciale pour la valorisation du Soja biologique produit au Togo à l'édition 2017 de la Foire internationale des produits agricoles biologiques (BIOFACH, http : https://www.biofach.de/).

Cette activité s'inscrit dans l'exécution du Projet de renforcement des capacités productives et commerciales de la filière soja au Togo, et est réalisée en partenariat avec le Centre du Commerce International (CCI) basé à Genève et apportant son appui dans l'encadrement technique des exportateurs et la facilitation des consultations commerciales bilatérales.

Cinq (05) entreprises exportatrices de soja biologique et répondant à de sérieux critères de sélection ont participé avec grand succès à la BIOFACH 2017 où plus d'une centaine de contacts directs ont été établis pour assurer l'écoulement et l'exportation du Soja biologique du Togo ainsi que d'autres spéculations agricoles. Il s'agit de : « LABEL D'OR », « GEBANA TOGO SARL », « SETRAPAL TOGO », « SOJA NYO SARL » et « BIO NATURA PROD SARL ».

A noter de l'édition 2017 a connu près de 50 000 visiteurs et 2 785 exposants venus de 134 pays dans le monde.

Face aux problèmes de santé animale et de baisse de la fertilité des sols

La FAO et le TOGO lancent deux grands projets

Très actif aux côtés du gouvernement et des organisations de producteurs agricole, le FAO Togo ne cesse de jouer sa partition pour le développement de l'Agriculture, de l'Elevage voire même de l'Environnement au Togo. Cette institution onusienne multiplie ses interventions au profit du monde rural. Son assistance technique et financière s'est encore manifestée à travers le lancement officiel de deux grands projets à hauteur de 592. 000 dollars US. Il s'agit notamment du projet de « renforcement des capacités épidémiologiques du réseau d'épidémiosurveillance des maladies animales au Togo » et du projet d'appui à la cartographie numérique des sols et à la mise en place d'un système national d'information sur les sols au Togo »

Photo de famille des participants

Le projet TCP/TOG/3601, intitulé Renforcement de capacité de surveillance épidémiologique du Réseau d'Epidémio-surveillance des maladies Animales au Togo (REMATO) est financé à hauteur de 311.000dollars US, soit environ 191 265 000 F CFA et mettra en œuvre des actions prioritaires dans le domaine de la santé animale qui renforceront les actions du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) qui a selon le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, contribué sensiblement à réduire la morbidité et la mortalité dans le cheptel animal au Togo.

A en croire le chef du département de l'Agriculture au Togo, le taux de mortalité est passé de 60% à moins de 5% dans les élevages avicoles, chez les petits ruminants entre 2012 et 2016 ; ce taux est encore plus bas et est estimé à près de 3% suite aux campagnes de vaccination, au déparasitage des animaux mais aussi surtout à la surveillance des élevages afin de détecter rapidement les cas de pathologies pouvant conduire à des pertes substantielles de revenus pour les éleveurs.

« Ces taux nous réconfortent et l'action du projet « Renforcement de capacité de surveillance épidémiologique du REMATO » permettra de faire la jonction avec le PNIASA 2 dont les actions sont assez ambitieuses notamment dans l'amélioration sensible des capacités de surveillance des maladies dans leurs ensembles qu'elles soient animales ou humaine dans le cadre d'une seule santé », a relevé le Colonel Ouro Koura Agadazi.

Il est à noter que le pays déploie des efforts en matière de contrôle des maladies animales. Sous l'impulsion de la Direction de l'Elevage à travers son réseau d'épidémio-surveillance des animales (REMATO)plusieurs activités ont porté déjà des résultats probants, entre autres, l'éradication de la peste bovine, le contrôle des épizooties de grippe aviaire 2007-2008 et plus récemment en août 2016 et les différentes épizooties de la peste porcine africaine (PPA) et le charbon bactéridien.

Pour pallier aux difficultés rencontrées par ledit réseau, l'appui de la FAO permettra de relever quelques défis majeurs qui sont :

· Un système d'alerte précoce et d'intervention rapide en cas d'épizootie et qui est opérationnel, géré en plusieurs réseaux dont un réseau pour chaque type de maladie.

· Une amélioration du taux de déclaration des maladies dans le cadre d'approche « une seule santé », la récente épidémie d'Ebola dans la sous région ouest africaine montre à suffisance l'importance d'une action précoce surtout quand il s'agit de zoonose

· l'autosuffisance en protéines animales. Le Togo dans le cadre de la vision 2030 est en train de mettre en place des agropoles afin de booster la production agricole en générale mais particulièrement la production animale et la maîtrise des épizooties est un atout indéniable dans la réussite de ces agropoles.

« Ces défis ne peuvent être relevés qu'avec le concours d'une bonne synergie d'action entre les différents intervenants notamment les services techniques de notre département, l'Université de Lomé, les organisations des éleveurs, des vétérinaires privés, le gouvernement togolais et ses partenaires, notamment la FAO dont nous saluons ici les efforts remarquables dans la mobilisations des ressources ».

Le sous secteur de l'élevage représente à lui seul, 26% du PIB agricole (PIBA) du pays et contribue de ce fait à l'économie du Togo. Malheureusement ce sous –secteur est caractérisé par un faible niveau technique et une faible maîtrise, par les éleveurs , des mesures préventives contre les maladies animales. Ce secteur est aussi fortement sujet aux épizooties qui constituent l'une des principales contraintes dans la plupart des élevages. La lutte contre les maladies animales, essentiellement transfrontalières devient alors une priorité et devrait permettre de lever des contraintes majeures liées aux faibles taux de croissance du PIBA.

Le second projet intitulé « appui à la cartographie numérique des sols et à la mise en place d'un système national d'information sur les sols au Togo » et est financé à hauteur de 281.000 dollars US, soit environ 172.000.000 F CFA. Il a pour objectif de mettre à la disposition des agriculteurs , des données et informations fiables sur les aptitudes et la fertilités des sols en vue d'une amélioration de la productivité. Il s'agit en fait de faire un état des lieux sur l'aptitude et l'état de fertilité des différents types de sols du Togo pour aboutir à l'élaboration des cartes numériques d'aptitudes et de fertilité des sols. Les activités prévues au titre de ce projet portent sur la réalisation d'un état des lieux de la fertilité et de la gestion des sols du Togo, l'analyse du niveau de fertilité et de la gestion des sols, la mise en place d'un système national d'information sur les sols, la diffusion des données cartographiques sur les sols.

En effet le système de production végétale est confronté à un problème de baisse de fertilité de sols et d'un apport, quelque fois inapproprié en éléments minéraux pour résoudre cette perte de fertilité. De même, l'absence de cartes actualisées sur l'état de fertilité des sols et la faiblesse d'un système national d'information sur les sols ne permettent pas de faire une meilleure planification de l'actualisation de ces sols pour le développement durable de l'agriculture. Il est donc évident que l'amélioration de la productivité agricole nécessite une bonne connaissance de l'état de fertilité des sols et exige un accès facile aux informations de qualité sur les caractéristiques pédologiques des sols selon différentes zones.

Les cartes numériques, véritables, système national d'information sur les sols, sont très utiles à une meilleure planification de l'utilisation des sols.

Il est à rappeler qu'une carte pédologique avait été établie il y a 50 ans par un projet FAO-ORSTOM. Malheureusement, les informations de cette carte sont devenues obsolètes et méritent d'être actualisées.

Le Représentant de la FAO au Togo, M. Antonio ISAAC MONTEIRO, a à cette cérémonie réaffirmé l'expression de la collaboration très étroite qui existe entre le gouvernement togolais et la FAO à travers principalement le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique. M. MONTEIRO a aussi mis l'accent sur l'appui(en cours) de la formulation du PNIASA 2 pour un montant de 99.000 dollars US et la réalisation d'une étude sur l'insémination artificielle au Togo pour un montant de 43.000 dollars US.

Le Représentant de la FAO au Togo, a déclaré être convaincu au vu de l'engagement du gouvernement et de l'importance que chacune des nos Institutions représentées accordent au renforcement des capacités pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle afin de contribuer à l'atteinte des résultats escomptés de ces projets.

Obrenger Kalass

L'Allemagne veut offrir un marché équitable aux produits africains

Offrir davantage d'opportunités d'emploi, verser des salaires équitables dans les plantations et favoriser les innovations dans le secteur agricole sont les principaux thèmes autour desquels s'articuleront les entretiens que le ministre fédéral du Développement Gerd Müller va mener au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire lors d'un voyage de cinq jours.

Malgré la forte croissance économique de ces pays, les normes de travail et le niveau des salaires doivent encore être améliorés dans la culture du coton, du cacao et du café, qui comptent parmi les principaux produits d'exportation de ces deux pays, estime l'Allemagne.

"Le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire montrent comment des réformes peuvent être vecteurs de croissance économique. Mais cette croissance doit profiter à tous dans l'ensemble du pays, elle doit apporter davantage d'opportunités d'emploi, des salaires équitables dans les plantations et des innovations dans le secteur agricole. Or, cette démarche ne pourra aboutir que si nos chaînes de distribution garantissent pour les produits finaux en Allemagne des conditions de production équitables en Afrique. Le ministère fédéral du Développement travaille au sein d'alliances dans le cacao, le café et le textile pour réaliser cette ambition. Mon objectif, c'est qu'en Allemagne, la part des ventes de cacao équitable ne soit plus de 4 %, mais de 100 %", a déclaré Gerd Müller.

Parmi les visites au programme du ministre au Burkina, l'usine d'égrenage du coton Faso Coton, le centre d'innovation verte pour la culture du riz à l'école agricole CAP-Matourkou et le centre d'innovation verte dédié à la production de riz qui est exploité en coopération avec la fondation Dreyer à Dano.

En Côte d'Ivoire, le ministre visitera Pro-Planteurs qui est un projet commun de l'association Forum Nachhaltiger Kakao e.V., du gouvernement fédéral et du gouvernement ivoirien dédié à la production durable de cacao.

Le plan Marshall pour l'Afrique sera au cœur des entretiens

menés avec le président Ouattara et la Banque africaine de développement à Abidjan.

VISITE D'ECHANGE DU COMITE DE PILOTAGE DU SYSTEME NATIONAL DE RECHERCHE AGRO-SYLVO-PASTORALES ET DE GESTION DU FNRAA AU TOGO

Une délégation d'acteurs du système national de recherches agro-sylvo-pastoral (SNRASP) du Sénégal, a séjourné au Togo du 18 au 23 décembre 2016, dans le cadre des échanges entre pays PPAAO. Cette visite a eu pour objectif d'échanger avec les acteurs togolais du système de recherche agricole sur le pilotage du système national de recherche et de conseil agricole. Elle devait aussi permettre de mettre en place un espace de rencontre et d'échange d'expériences entre les acteurs des systèmes de recherche des deux pays.

La délégation sénégalaise de sept (7) personnes a été conduite par Monsieur MOUSSA FALL, Président Conseiller Technique au Fond National pour la Recherche Agro-Alimentaire (FNRAA) du Sénégal. L'équipe de la mission a été accueillie le lundi 19 décembre 2016 par le Coordonnateur Opérationnel Délégué du PPAAO-TOGO et ses partenaires de la recherche/vulgarisation nationales (ITRA, ESA et ICAT).

La visite a continué dans les centres de recherches et instituts techniques notamment l'ITRA, l'ICAT, l'ESA, l'ESOP Notsé et une organisation de transformateurs de produits agricoles afin de constater de visu les différentes réalisations des cas concrets illustrant les actions sur le terrain. Cette visite a fait objet de connaissance et d'échanges entre les promoteurs et producteurs et les membres de la délégation sénégalaise qui ont été séduit par les techniques mises en œuvre dans chaque structure visité pour la réussite de leurs activités.

Tout comme les autres échanges, la première séance d'échange a été très fructueuse et enrichissante grâce aux cordiales et sincères informations sur les mécanismes spécifiques mis en place dans chacun des deux pays en matière de recherche, de vulgarisation et de l'utilisation des technologies développées par les principaux acteurs intervenants dans le secteur agricole et agroalimentaire. Tout ceci dans un esprit de convivialité et de partage.

Ibrahim YERIMA

La première université agricole francophone en Afrique de l'Ouest ouvrira ses portes à la rentrée 2017

La première université agricole francophone en Afrique de l'Ouest, créée de toutes pièces, entrera en activité à la rentrée 2017 au Sénégal au coeur du bassin arachidier. L'Université Saloum El Hâdj Ibrahima NIASS (USSEIN) a été portée par la volonté du président sénégalais Macky Sall et montée dans le cadre d'un partenariat entre le ministère sénégalais de l'Enseignement supérieur et de la recherche et l'Institut agronomique vétérinaire et forestier de France, Agreenium (1). «USSEIN est ancré au niveau du Plan Sénégal Emergent (PSE). Elle contribuera par la formation à l'agriculture et aux métiers connexes de faire de l'agriculture, un moteur de la croissance», souligne Maday Cissé, conseiller auprès du recteur de l'université USSEIN. Elle tentera aussi de résoudre le paradoxe de disposer d'un fort potentiel agricole et ne pas parvenir à nourrir convenablement sa population. Une question qui se posera avec plus d'acuité dans les années à venir lorsque la population sénégalaise atteindra 20 millions d'habitants contre 14 millions aujourd'hui.

La démarche entreprise pour la création de cette université a été très originale, souligne Marion Guillou, présidente du conseil d'administration d'Agreenium (1). D'habitude, dans l'enseignement supérieur on part des propositions des enseignants chercheurs pour créer des cursus. Dans le projet Hussein, le point de départ a été la réalisation d'une enquête de terrain approfondie auprès des professionnels pour savoir quels étaient les besoins d'emploi dans les domaines agricoles, alimentaires mais aussi dans les nouveaux métiers potentiels des agriculteurs, comme l'aquaculture, l'énergie verte ou le tourisme. A partir de cette enquête ont été ensuite déduites les formations à mettre en place.

Concrètement USSEIN accueillera à terme (à l'horizon 5 ans) plus de 30 000 étudiants au sein de filières de formation diversifiées, spécialisées et professionnalisantes dans cinq campus répartis dans le centre du pays, le bassin arachidier, où sont présentes 71% des petites exploitations agricoles familiales.

Au sein de ces cinq campus - Kaolack, Fatiick, Toubacouta, Diourbel et Kaffrine – seront répartis onze unités de formation et de recherche et 33 départements dans des domaines variés (nutrition et alimentation, ressources halieutiques, environnement et développement durable, élevage, tourisme et hôtellerie, hydraulique, génie rural, machinisme et énergie renouvelable, sciences sociales et économiques, et bien sur agronomie et sciences alimentaires). Toutes les dimensions de la chaîne de valeur seront abordées du « Daaba à la main » précise Mady Cissé. « Le projet pédagogique de l'université est certes basé sur le système LMD mais il est innovateur dès sa conception jusqu'à sa mise en place effective. Trouver des outils pédagogiques innovants pour que l'étudiant d'USSEIN puisse être un véritable acteur du développement dès sa sortie », souligne Mady Cissé. Ainsi, le projet est basé sur une forte professionnalisation en conjuguant apprendre et entreprendre. Seront offertes 60 spécialisations de licence, dont 30 seront mises en œuvre dès la rentrée.

Le projet d'un coût de FCFA 65 millions est financé par le gouvernement du Sénégal. « C'est la première fois que l'on créé une université en pensant ce que va devenir nos étudiants » conclut Mady Cissé.

Placé sous la tutelle conjointe des ministres français chargés de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Agreenium, rassemble 14 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage, et 4 organismes de recherche.

L'Afrique très remarquée aux Salons de l'agriculture (SIA) et du machinisme (SIMA) à Paris

Pour ceux qui s'intéressent à l'agriculture en Afrique, le Salon international de l'agriculture (SIA) et le Sima, le Mondial des fournisseurs de l'agriculture et de l'élevage, qui se tiennent tous deux cette semaine à Paris et, en banlieue, à Villepinte, sont traditionnellement des rendez-vous incontournables. Et le cru 2017 ne le dément pas.

Des nouveautés majeures

Pour la première fois, précise Enselme Gouthon, secrétaire général des filières café-cacao (CCFCC), le Togo a un pavillon au SIA, essentiellement aux couleurs du café et du cacao, aux côtés du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Mali pour ne parler que de l'Afrique sub-saharienne.

Ces trois derniers pays sont des habitués du Salon mais cette année, les pavillons, tous immenses, jouent la carte de l'innovation et de la modernité. Le Sénégal, en fait, en a deux, entièrement réorganisés afin que chacune des nombreuses sociétés et entités représentées, publiques et privées, soit plus visible et clairement identifiable.

La Côte d'Ivoire, quant à elle, a pour thème général cette année "Passion et ambition", avec deux pavillons aussi, l'un exclusivement dédié à l'élevage -à quand les vaches et zébus ivoiriens au SIA?- et l'autre aux produits, entreprises et organismes. Autre nouveauté ivoirienne qui attire de suite l'œil : un box en verre, en plein milieu du stand. C'est La Boutique Paysanne qui propose "Les produits de chez nous, chez vous". Des produits allant du miel (l'interview de sa directrice général Yao Clémentine

Kassi à venir sur www.commodafrica.com), au savon noir d'Afrique, au savon doux purifiant à l'huile de palme, au tamarin ou karité, la poudre de gombo, etc.

De son côté, le groupe agro-industriel Sifca qui, dans une formule "open", illustre le thème "Passion et ambition" en mettant en avant les métiers traditionnels et son rôle d'entreprise responsable (l'interview de Henriette Billon à venir sur www.commodafrica.com).

La nécessité de territoires ruraux vivants

Mais l'Afrique n'était pas seulement dans les stands du SIA mais aussi dans les salles de conférence, notamment celle organisée par le Cirad et de l'Agence française de développement sur le thème de la nécessaire vitalisation des territoires ruraux, s'appuyant sur l'ouvrage "Des territoires vivants pour transformer le monde" qui vient de paraître.

Sur le podium, la réflexion s'appuyait sur des cas et témoignages tirés de la France, du Brésil, de Tunisie, de Madagascar mais aussi du Sénégal avec les aménagements de la Vallée du fleuve Sénégal, et de Côte d'Ivoire. Une dynamisation rurale, a souligné le ministre de l'Agriculture, Mamadou Sangafowa Coulibaly, qui aujourd'hui ne se conçoit pas sans partenariat avec le secteur privé et sans recourir à la méthode du bottom up, c'est-à-dire partir d'un produit ou d'une filière dans une zone donnée pour structurer et dynamiser cette dernière.

"Il faut que votre activité [en zone rurale, Ndlr.] impacte la zone dans lequel vous avez fait votre investissement. Il faut que tous ceux qui vivent autour de votre projet, comprennent qu'il y va de leur intérêt que votre projet prospère", a expliqué le ministre, avertissant cependant que "si, à terme, ils réalisent que vous faites des profits et que vous êtes le seul à en profiter, je peux vous dire qu'à un moment donné ils vont remettre en cause les engagements pris sur les terres."

Prenant l'exemple du Nigeria et de la question du partage de richesse dans les zones qui recèlent des gisements pétroliers, le ministre a

souligné que, s'agissant de la Côte d'Ivoire, "autour des terroirs ruraux, il faut attirer le secteur privé" afin que les petites exploitations, qui n'ont guère de moyens, puissent voir leur accès au marché facilité. Mais il faut aussi créer un dynamisme global. D'où l'importance pour le ministère de l'Agriculture d'agir en "synergie avec nos collègues de la Santé de base, de ceux chargés de l'électrification, des pistes, etc", car "nous nous croyons qu'au lieu de décider de faire, ici ou là, un centre de santé ou une école, il faut partir d'une activité autour de laquelle on organise et on investit dans l'infrastructure socio-économique de base", a-t-il souligné. Et ceci appelle aussi à structurer les filières.

In Vivo pas assez présent en Afrique

Comment dynamiser et structurer ce monde rural ? Par la coopérative, a, sans suprise, souligné Thierry Blandinières, directeur général de In Vivo, ce réseau de 220 coopératives, le premier de France, qui génère un chiffre d'affaires de 84 milliards d'euros. La coopérative, véritable success story de l'organisation agricole en France. "Une marque sur 3 en France vient des coopératives", a -t-il précisé, soulignant le modèle de démocratie et donc d'efficacité : "Dans la coopérative, le pouvoir de décision revient à l'agriculteur". La coopérative permet aussi de faire valoir la vie dans les villages et ainsi de jouer sur la différenciation des produits, grâce aux marques, au lieu de faire du volume à tout prix.

En Afrique, In Vivo "n'est pas assez présent", convient Thierry Blandinières. "Il y a un an, on a rassemblé les coopératives pour voir ce qu'on pouvait faire avec l'Afrique. Un modèle est à construire", a-t-il déclaré.

Pour Emmanuel Faber, président-directeur-général de Danone, "La maille du territoire -le territoire restant à définir- c'est la maille du changement". Ce d'autant plus qu'avec la croissance urbaine, la distance moyenne entre grandes villes s'est nettement contractée en dix ans, transformant ainsi la nature du couplage monde rural/monde urbain.

L'Afrique, hôte d'honneur du SIMA

Côté Sima, l'Afrique était, tout simplement et officiellement, continent à l'honneur. Pour la première fois, un Sommet -SIMA African Summit- lui était dédié hier, 28 février, organisé par l'European Agricultural Machinery Association (CEMA). Un sommet qui donnait principalement la parole aux entreprises, fournisseurs de machinisme et équipement, l'Afrique ne se faisant entendre que par la seule voix du Sud-africain Theo de Jager, président de l'Organisation panafricaine des agriculteurs (PAFO, de son sigle anglais).

Résumant le postulat, Richard Markwell, président du CEMA et retraité de fraîche date (au 1er janvier 2017), de son poste de vice-président et directeur général Europe-Afrique et Proche Orient de Massey Ferguson et président d'AGCO en France, a souligné qu'il est urgent de développer l'agriculture en Afrique, que ce défi implique la mécanisation et que pour l'atteindre il faut une approche public-privé et adresser un nombre relativement important de nœuds. Des nœuds qui se trouvent dans la réglementation qui souvent rend difficile l'importation de matériel ; dans l'accès aux financements et au niveau élevé des taux d'intérêts, obstacles à l'acquisition d'équipement même local ; dans l'insuffisance de la formation, de l'infrastructure et de l'environnement en terme de réparation du matériel, d'accessibilité aux fuels, lubrifiants, et autres ; dans l'instabilité politique et juridique.

Le modèle du petit paysan, un piège à pauvreté

Quant à la question de l'"accaparement des terres", le Sud-africain -qui a connu la confiscation de sa ferme familiale à la fin de l'apartheid mais qui a rebondi, a rappelé qu'on ne peut pas développer l'agriculture sur le continent, sans s'attaquer au dossier de l'investissement foncier et trouver un modus vivendi. Et comme il n'existe pas en Afrique de terre sans personne, a-t-il rappelé, il faut tenir compte des gens. "Trop d'investisseurs occupent de la terre et essaie de gérer les gens. Or, ils doivent aimer les gens avant de gérer la terre."

Les agriculteurs, quant à eux, doivent s'organiser, se regroupent, sans doute dans des structures qui devraient s'appeler autrement que des coopératives, notion trop ancienne et trop connotée. "Le modèle du petit paysan est un piège à pauvreté", a souligné Theo de Jager qui croit, comme beaucoup d'autres intervenants à la conférence mardi, que l'Afrique peut faire un saut générationnel dans l'agriculture comme le continent l'a fait dans les télécommunications. Contrairement à une idée largement répandue, il ne faut pas destiner à l'Afrique du matériel agricole basic mais au contraire du matériel perfectionné, comme celui utilisé ailleurs, pour rendre l'agriculture attractive, performante et profitable.

"L'Afrique n'est pas assez sexy. Mais la rentabilité est sexy. Donc il faut que l'agriculture soit rentable", a résumé Theo de Jager.

commodafriica.com

Evaluation du Programme pour la Sécurité Alimentaire et le Renforcement de la Résilience

Une mission de la GIZ apprécie la pertinence et la performance technique du ProSecAl

L'agriculture représente aujourd'hui au Togo, un secteur prioritaire et capital à la croissance de l'économie nationale. Pourvoyeur d'emplois et de richesse, elle occupe plus de 70% de la population. La mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA) a non seulement propulsé davantage ce secteur mais aussi, il a mis en confiance plusieurs partenaires au développement qui ne cessent d'apporter leur contribution pour donner plus de dynamisme à tous les pôles agricoles et aider les producteurs et productrices à sortir de la pauvreté et vivre de façon descente. C'est en ce sens que depuis la reprise de la coopération au développement entre les gouvernements de la République fédérale d'Allemagne et la République Togolaise, le Togo bénéficie de moult projets en faveur des populations à la base. Au nombre de ces projets, l'on note le Programme Multisectorielle pour la Sécurité Alimentaire et le Renforcement de la Résilience (ProSecAl) de l'lnitiative spéciale du Gouvernement Allemand 'Un SEUL MONDE sans Faim' Ce programme vise à améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle de personnes en danger de sous-alimentation surtout celle des femmes en âge de procréer (15-49 ans) et des enfants (6-23 mois). Ce projet a été officiellement lancé le 21 janvier 2016 à Lomé.

Un an demi après la mise en œuvre du projet, une mission de la GIZ s'est rendu au Togo du 7 au 15 février dernier en vue de se rendre compte de l'état d'avancement de sa mise en exécution et trouver ensemble avec les partenaires, les propositions d'amélioration éventuelles. Pendant 10 jours, la délégation venue de l'Allemagne a effectué des sorties de terrain afin de toucher du doigt les réalités et d'échanger avec les bénéficiaires vulnérables et les différents acteurs concernés par le projet. Elle eu également un entretien avec la Secrétaire générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique. La délégation conduite par M. Alfons Üllenberg / comitGmbH, Chef de mission était également composée de Madame Claudia Lormann, de l'Unité de coordination à Bonn, Madame Barbara Schweiger, Chef de la section Agrarpolitik, Ernährungssicherung, nachhaltige Ressourcennutzung, Eschborn et de Madame Andrea Jost du FMB Eschborn. La mission a ainsi aapprécié la pertinence et la performance technique du programme ainsi que les aspects de durabilité des actions menées.

Echanges entre la mission et une communauté à la base

Elle a en outre identifié les approches novatrices et les domaines possibles d'extension des actions. Elle a enfin donné des orientations utiles pour la poursuite du programme.

Il convient de souligner que Programme Multisectorielle pour la Sécurité Alimentaire et le Renforcement de la Résilience (ProSecAl) comporte quatre grands champs d'intervention à savoir :

- l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires pour les mères et les enfants et du conseil agricole relativement à l'alimentation ;
- la sensibilisation et l'amélioration du savoir et des connaissances du groupe cible dans les secteurs de l'alimentation et de l'hygiène de base ;
- l'augmentation de la disponibilité et de la consommation de denrées alimentaires de grande qualité ;
- l'ancrage d'approches réussies au niveau national ou l'incorporation dans les processus nationaux (SUN, AGIR)

Rappelons qu'en dehors de ce programme bilatéral, deux autres projets ont vu le jour depuis 2015 dans le cadre de l'initiative spéciale « Un Monde Sans Faim », initiative par laquelle le ministère Allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) propose d'apporter une contribution significative à la réduction de la pauvreté et de la faim. La sécurité alimentaire et nutritionnelle est au cœur de cette initiative mondiale qui concerne 13 pays africains dont le Togo.

Obrenger

Valorisation : Exploiter le manioc

Une technique de traitement du manioc permet de transformer les épluchures en aliments pour animaux riches en nutriments, créant de nouveaux marchés pour le secteur de l'élevage au Nigeria. Deux organisations locales se sont associées et utilisent à présent cette technologie pour réduire les coûts de l'alimentation animale et offrir aux femmes un emploi stable.

Une technique de transformation des épluchures de manioc frais en produits d'alimentation animale de qualité a été développée au Nigeria. Des chercheurs sont parvenus à réduire le temps nécessaire pour sécher ces épluchures abondantes et bon marché de trois à un jour, voire à six heures dans certains cas. Le mélange sec qui en résulte est aéré, séché au soleil et trié en fonction de différents calibres pour l'alimentation d'animaux comme les ruminants ou la volaille. Grâce à cette technique mise au point par l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), environ 50 millions de tonnes d'épluchures actuellement gaspillées chaque année pourront être transformées en un produit d'alimentation animale commercialisable, avec à la clé quelque 100 000 emplois potentiellement créés.

Au Nigeria, près de 3 millions de ménages (85 % de femmes) produisent chaque année 50 millions de tonnes de manioc, ce qui génère aussi environ 14 millions de tonnes de sous-produits, notamment des épluchures et des tubercules trop petits, qui sont jetés. Le séchage et calibrage des épluchures fournit une source prête-à-l'emploi et durable de fourrage et pourrait aussi améliorer les revenus des femmes en Afrique de l'Ouest.

La demande en aliments pour animaux à base d'épluchures de manioc a été stimulée au Nigeria grâce à de multiples essais qui ont mis en évidence la qualité nutritive des produits. Fort de ces résultats prometteurs, Niji Foods, une entreprise de transformation du manioc qui a participé à ces essais, installe actuellement trois unités de transformation d'épluchures de manioc. En partenariat avec l'ILRI, Niji Foods formera 750 personnes, femmes et hommes, à la transformation des épluchures de manioc et à la gestion d'entreprise, avec, à la clé, la création d'emplois à long terme. L'organisation confiera en outre une partie de la propriété à au moins trois groupes de femmes.

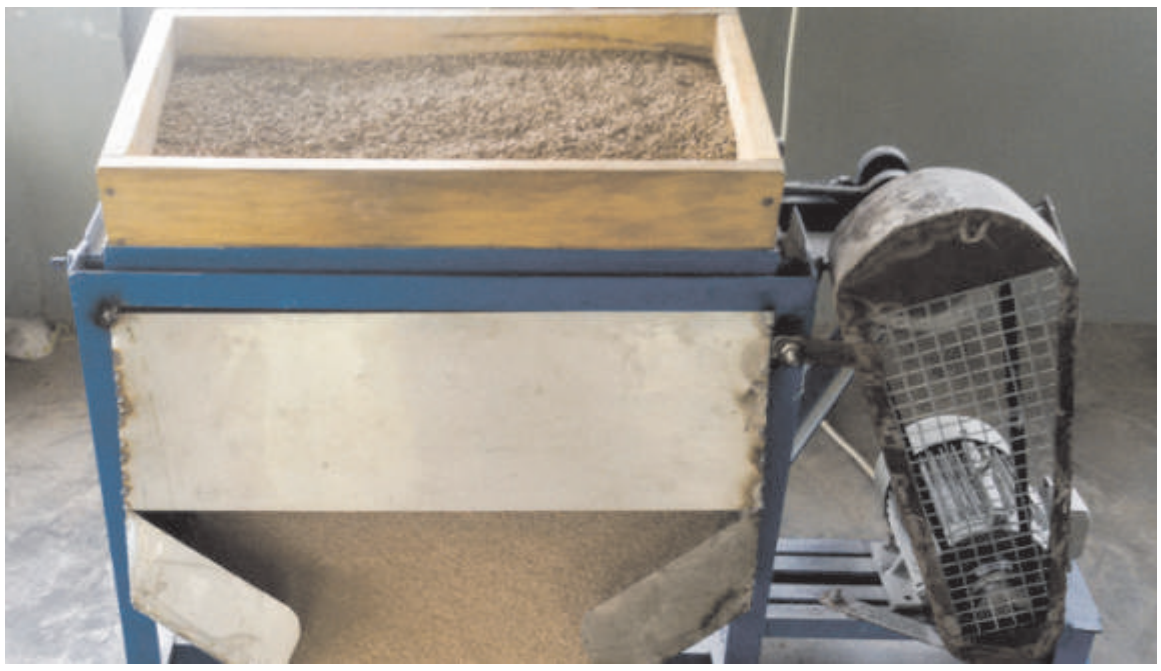

Le directeur de programme à l'ILRI, le Dr Acho Okike, explique : "Ce produit, actuellement considéré comme un déchet, coûtera, à poids égal, deux fois moins cher que le maïs, une réelle charge économique en moins pour le secteur de l'alimentation animale." M. Okike poursuit en expliquant que ce nouveau processus "pourrait permettre de dégager environ 2 millions de tonnes de maïs pour la consommation humaine, ce qui contribuera à renforcer les efforts nationaux pour la sécurité alimentaire".

Au Cameroun, un forum régional de pays d'Afrique centrale a été mis en place afin de faciliter le dialogue et les échanges sur la valorisation de la culture du manioc. Le forum biennal organisé par le CTA et la Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale vise à réunir les acteurs et institutions concernés par la chaîne de valeur du manioc pour examiner les défis et les opportunités liés à la culture de manioc. Vincent Fautrel, coordinateur senior du programme "Chaînes de valeur agricoles" au CTA, explique : "Le manioc a longtemps été associé à la pauvreté rurale alors qu'il peut être un réel outil de transformation économique." Il appelle ainsi la région à investir davantage dans cette culture qui a permis d'augmenter la production agricole au Ghana et au Nigeria.

Cinq cent soixante-trois parcours agronomiques – au Nigeria et en Tanzanie – ont été réalisés par l'African Cassava Agronomy Initiative (ACAI) afin de résoudre des questions en rapport avec les engrais à recommander, les meilleures techniques de plantation et la culture intercalaire, afin de permettre la culture du manioc pendant toute l'année. À l'aide des résultats de ces parcours, les chercheurs s'emploient à mettre au point des outils d'aide à la décision afin d'améliorer les rendements du manioc et les moyens d'existence des petits producteurs. Le projet de l'ACAI entend formuler des recommandations qui pourraient être adoptées à grande échelle sur le continent.

Sophie Reeve/ Spore Magazine

Le Journal Agricole
Edité par Agri Média
Récépissé
N°0505/02/02/15/HAAC
Directeur de Publication
Gilles PODJOLEY
Rédacteur en chef
David SOKLOU
Rédaction
Giovanni Sousso
Obrenger Kalass
Christelle KOUDOLI
Responsable marketing
Sarges Mansah TETTEH
Mereza Depodj
Infographie
Raphaël AHIABLE
Contacts
01 BP 3655 Lomé,
Tél: 90 10 42 18
E-mail:
journalagricoletg@yahoo.fr
Imprimerie
La Colombe
Tirage
2000 exemplaires

THE AFRICAN SEED TRADE ASSOCIATION

Commodores Office Suite 7 D, Kindaruma Road
P. O. Box 2428 – 00202, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 242 9017
Email: afsta@afsta.org | Website: www.afsta.org

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONGRES DE L'AFSTA 2017

POUR DIFFUSION IMMEDIATE

Le congrès de l'AFSTA a vu la participation de 300 délégués

DAKAR, Jeudi 3 mars 2017 – Le 17e Congrès annuel de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) qui a débuté le 28 février 2017 à l'hôtel King Fahd à Dakar, Sénégal, qui a vu la participation d'environ 300 délégués représentant le secteur semencier, a pris fin le 2 mars 2017 avec un succès éclatant. Les délégués viennent de 47 pays.

Le Congrès est un rassemblement de producteurs et négociants principaux traite traditionnellement d'une large gamme de questions sur la chaîne de valeur de semences. Cette année, le Congrès a donné beaucoup de temps à des questions régionales et internationales qui ont des implications scientifiques et technologiques sur la production et le commerce des semences.

Entre autres on distingue : Amélioration des plantes, traitement des semences, questions phytosanitaires, biotechnologie, actions globales pour améliorer l'accès des agriculteurs africains aux semences de qualité, renforcement de la production potagère par le biais du commerce des semences de qualité en Afrique et mettre à jour les techniques de transformation agricole africaine.

« Le Congrès annuel de 2017 a été une plateforme excellent et parfaite pour les semenciers pour se connecter et discuter comment ils peuvent contribuer pour relever les défis actuels de l'industrie semencière » dit M. Denias Zaranyika, Président de l'AFSTA

Dans un discours prononcé lors la cérémonie d'ouverture du Congrès, le Président a noté que l'AFSTA voit un avenir pour le commerce des semences et à travers lui, répond aux problèmes de la faim, la nutrition, les marchés et la production. Il a ajouté que l'association voit l'occasion pour le partenariat et la collaboration avec les autres fournisseurs d'intrants, les organisations paysannes, les responsables des politiques agricoles et les acteurs du marché des produits agricoles.

« L'AFSTA voit des ouvertures pour faire une différence parce que nous nous engageons au développement de l'Afrique basé sur l'agriculture. Là où d'autres voient plus la faim en Afrique, nous voyons une occasion pour contribuer à accroître la production alimentaire et de nourrir la population croissante de l'Afrique en améliorant l'accès aux meilleures semences » a déclaré M. Zaranyika.

Pendant son discours de remarques d'ouverture, le Président de l'International Seed Federation (ISF), M. Jean Christophe Gouache a exhorté l'AFSTA d'élever sans cesse sa voix sur les questions qui touchent le secteur semencier africain. Il est regrettable que beaucoup d'organisations dont le mandat n'est pas « la semence » aient trouvé un espace en Afrique avec des messages de confusion sur diverses technologies afin de définir l'objectif pour les agriculteurs du continent.

« Le temps est maintenant pour l'AFSTA à élever la voix contre celle venant des autres qui a pour but de faire dérailler le travail et le mandat des sociétés semencières et les associations sur le continent », a-t-il ajouté.

Il a poursuivi en disant que l'on donner à l'innovation de pointe de se développer pour le secteur semencier afin de permettre aux acteurs des semences de nourrir le continent.

En ouvrant officiellement le Congrès, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural, Dr Dogo Seck, a loué le bon travail que l'AFSTA fait et lui a demandé de continuer à préconiser des méthodes rationnelles de production de semences qui peut aider l'Afrique à répondre à ses besoins de sécurité alimentaire.

Offrant un cadre solide pour l'échange entre les principaux acteurs du secteur semencier privée africain, le Congrès de l'AFSTA est un événement majeur pour l'industrie semencière pour discuter des thèmes actuels qui affectent la production semencière en Afrique dont les changements climatiques, le rôle des protéagineux, des espèces maraîchères et des céréales qui ont un impact sur la sécurité alimentaire du continent.

Comme par le passé, le Congrès de Dakar une fois de plus était un forum magnifique à explorer plus de commerce de semences et de renforcer le réseau entre les parties prenantes des semences.

L'association a été créée en 2000 à Lilongwe et elle se réunit chaque année dans la première semaine de mars. Elle a comme membre 36 sociétés semencières, 27 associations nationales semencières et 44 membres associés dans le monde entier.

Le Congrès a été précédé d'un atelier de demi-journée sur le traitement des semences qui a parlé de la gestion de la Nécrose Létale du Maïs (MLND) et l'utilisation de « Cruiser », une nouvelle technologie utilisée dans la lutte contre les ravageurs entre autres.

Plusieurs représentants des organisations régionales et internationales ont participé au Congrès à savoir l'International Seed Fedretation (ISF), CropLife International (CLI), l'Association Internationale d'Essais des Semences (ISTA), L'Union pour la Protection des Obtentions Végétales (UPOV), l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), Le Conseil Ouest et Central Africain pour la Recherche et le Développement Agricole (CORAF) et l'Agence Américaine pour le développement International (USAID).

Vingt (20) sociétés semencières ont exposé leur travail dans des stands pendant le congrès.

Fin

Contact: Aghan Daniel
Responsable de la Communication, Secrétariat de l'AFSTA, Commodore Office Suites 7D, 7th Floor,
Kindaruma Road,
P. O. Box 2428 – 00202, Nairobi, Kenya
Tel: +254 20 242 9017, Email: afsta@afsta.org website: www.afsta.org

A propos de l'AFSTA: L'AFSTA est une association à but non lucratif qui défend les intérêts des entreprises semencières privées en Afrique. Au Kenya, elle est enregistrée comme une organisation internationale.